



## LE MOT DU PRESIDENT

Bonjour à toutes et à tous,

Du mouvement ?

Oui, il y en a eu cette année et ce n'est que le début !

Pour commencer, voici la date de notre prochaine Assemblée Générale (AG) qui aura lieu à Zermatt le 12 novembre prochain et nous nous réjouissons de vous y retrouver. Malheureusement cette date coïncide avec la première formation continue à Sierre. Nous avons dû repousser la date initiale du 5 novembre en raison de la coupe du monde de ski.

Sous ce pli, vous recevez la convocation à notre AG 2022 ainsi que tous les documents en lien avec l'ordre du jour.

« Il est temps de prendre le train en marche. »

Le comité s'est battu de nombreuses années à faire valoir nos métiers auprès des RMV et RMS et il continue aujourd'hui encore à les faire évoluer. Comme vous avez pu l'écouter ou le lire dans la presse, le syndicat SCIV, après quelques années sur le terrain à récolter des informations sur la masse salariale des employés des RM, a réussi à imposer un nouveau contrat-type de travail (CTT) avec un salaire minimum de Frs. 4'005.- x 13, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 ainsi qu'une nouvelle grille salariale applicable au 1<sup>er</sup> juin 2023, soutenus et imposés par la Conseil d'Etat.

Effectivement, pour l'instant ce CTT concerne uniquement le Valais. Notre partenariat avec le SCIV a comme objectif de poursuivre cette bataille au niveau fédéral, avec, je l'espère, une convention collective à la clé pour nos métiers.

Je n'ai qu'un mot : Collaborons !

De plus, au vu des événements actuels (procès à Verbier, contrat, avalanches, etc...) et dans un souci continu de défendre vos intérêts professionnels, le comité a travaillé sur une couverture d'assurance pour les membres sous contrat. La proposition de modification des statuts, ci-jointe, vous éclairera sur ce sujet.

Pour terminer mon « petit mot du président », j'aimerais vous rappeler que notre association survit grâce à vous et au paiement de nos cotisations. Merci de nous informer de votre nouvelle adresse, par email ou téléphone et de faire ainsi la joie de notre secrétaire et notre caissière. Ces cotisations vous permettent aussi de bénéficier de formations continues gratuites et d'œuvrer dans l'intérêt de la profession.

Lionel Seiler  
Président

### Annexes :

- Programme de la journée
- Procès-verbal AG 2021
- Statuts : proposition de modification article 4
- Formations continues